

Histoire : TOME 3 : FRANÇAISES ET FRANÇAIS DANS UNE RÉPUBLIQUE REPENSÉE.

- Sous-thème 1 : 1944-1947 : refonder la République, redéfinir la démocratie.
- Sous-thème 2 : La Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation.
- Sous-thème 3 : Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques.

La IVe République (rappels) et la Ve République

→ Problématique : *Quelles sont les transformations de la France depuis 1945 ?*

I-La IVe République (1946-1958). *Rappels : voir leçon sur la France dans la Seconde Guerre mondiale (le relèvement 1944-1946).*

A-Restauration de la République.

À la Libération, la France est dirigée par le **Gouvernement Provisoire de la République française (G.P.R.F.)** dont le chef est le **général de Gaulle**. En 1945, les Français élisent une Assemblée constituante c'est-à-dire qu'elle est chargée de rédiger la nouvelle constitution. La constitution qui fonde la IVe République est adoptée à une faible majorité (octobre 1946).

B-La Constitution de 1946.

1) De grands principes sont présents dans le préambule de la constitution de 1946 : les références aux Droits de l'homme et à la démocratie ; affirmation de droits nouveaux : sociaux (égalité des droits de l'homme et de la femme, droit d'asile, liberté syndicales, droit à la protection sociale...) et économiques (droit au travail, nationalisations...)

2) Les institutions :

<u>La Constitution de la IVe République</u>	
<u>Président de la République</u>	-Il est élu par le Parlement -Ses pouvoirs : désigne le président du Conseil → <u>Son rôle politique est limité</u>
<u>Assemblée nationale</u>	-Ses pouvoirs : accorde l'investiture au président du Conseil, vote les lois, contrôle le gouvernement (motion de censure) → <u>Son rôle politique est important</u> (elle a des pouvoirs étendus)
⇒ <u>Il s'agit d'un régime parlementaire</u>	

Le général de Gaulle est en désaccord avec la Constitution de 1946. Elle est très éloignée de ses conceptions (exprimées dans le discours de Bayeux de juin 1946). Il propose un régime avec pouvoir exécutif fort, détenu par le président de la République.

C- Une nouvelle orientation économique et sociale.

1) A partir de 1945, la France connaît une **période de forte croissance économique** (les « **Trente Glorieuses** » entre **1945-1973**) : elle a besoin de main-d'œuvre et fait appel à des travailleurs étrangers (c'est l'immigration). **Cet apport transforme le visage de la France** : au point de vue humain et culturel (descendants des immigrés qui trouvent leur place dans la société française). *Voir la leçon d'EMC sur la citoyenneté et la nationalité françaises.*

2) **La reconstruction menée par l'Etat** : En 1945, la France est désorganisée (pénuries, destructions...).

Pour reconstruire, l'Etat décide d'intervenir :

-il **nationalise** des secteurs clés de l'économie : énergie (EDF-GDF), transports (Air France), industrie (Renault)...

-il met en place une **planification** pour orienter l'économie et encourager la production.

3) **De nouveaux droits sociaux sont acquis** : le droit de vote des femmes (1944), la création de la Sécurité sociale (octobre 1945), la création des allocations familiales, d'un salaire minimum (SMIG), l'instauration d'une troisième semaine de congés payés (1956).

D- Des difficultés.

1) **L'instabilité politique** : Le régime repose sur l'alliance des partis politiques à l'Assemblée nationale. Ils doivent entrer dans des coalitions gouvernementales fragiles. 22 ministères se succèdent en 12 ans, faute de majorité stable.

2) **La décolonisation** : La IVe République amorce la décolonisation mais elle ne peut éviter les guerres coloniales en Indochine (1946-1954) et en Algérie (1954-1962). Son incapacité à gérer la situation en Algérie provoque sa perte (mai 1958).

II- Les années de Gaulle (1958-1969).

A- La Constitution de la Ve République. *Voir la leçon d'EMC sur les caractéristiques d'un Etat démocratique, notamment des « institutions de la Ve République ».*

L'incapacité de la IVe République à résoudre la crise algérienne provoque le retour du général de Gaulle (1958) qui prépare une nouvelle constitution.

La **constitution de la Ve République** (voir cours d'Education civique à ce sujet) voulue par de Gaulle et approuvée par référendum (septembre **1958**) met en place un régime dans lequel **le Président de la République joue le premier rôle** : il dispose de pouvoirs importants (reprise des propositions de de Gaulle exprimées dans le discours de Bayeux en 1946). Cela doit mettre fin à l'instabilité gouvernementale qui a miné la IVe République. Une réforme de 1962 institue l'élection du Président de la République au suffrage universel direct, ce qui accroît le caractère présidentiel du régime.

B- « Une certaine idée de la France ».

1) **De Gaulle met fin à la guerre d'Algérie.** *Voir la leçon d'histoire sur la décolonisation.*

De Gaulle s'engage rapidement dans un processus menant à l'indépendance. Celle-ci est obtenue par étapes. C'est finalement en mars 1962 que les **accords d'Evian**

reconnaissent l'indépendance de l'Algérie. Il mène une politique de coopération avec les anciennes colonies d'Afrique noire.

2) De Gaulle veut que la France soit une grande puissance mondiale

indépendante : il dote la France de sa propre bombe atomique

(1960) ; il prend ses distances avec les Etats-Unis en se retirant de l'organisation militaire de l'OTAN.

3) De Gaulle est un grand acteur du

rapprochement franco-allemand (voir doc. ci-contre, source manuel Belin 2003 3e).



C-Les années difficiles.

Dans les années 1960, la société se

transforme : des jeunes nés après la Guerre

1939-1945 demandent plus de liberté ; les

loisirs se développent (culture de masse :

films ou chanteurs qui rencontrent un

succès mondial) ; la vie quotidienne s'améliore (les Français découvrent la

société de consommation : ils achètent des appareils électroménagers, des voitures, etc.).

1) En **mai 1968**, la France est secouée par de **violentes manifestations** : les **étudiants** se révoltent et veulent changer la société et critiquent le pouvoir personnel de de Gaulle ; de grandes **grèves** paralysent la France. Mais beaucoup de Français craignent les désordres et de Gaulle parvient à rétablir la situation.

2) Mais en **1969**, les Français répondent « non » à un référendum proposé par de Gaulle. Il **démissionne** aussitôt.

3) **Deux anciens ministres de de Gaulle lui succèdent** :

- **Georges Pompidou** (1969-1974) mène une politique plus européenne ;

- **Valéry Giscard d'Estaing** (1974-1981) libéralise la société (abaissement de la majorité à 18 ans, **1975 : loi Simone Veil sur l'IVG** : voir la leçon d'EMC sur l'évolution des droits des femmes).

III-Les années Mitterrand (1981-1995).

A-La gauche au pouvoir.

1) En **1981**, **François MITTERRAND** est le premier Président de gauche à être élu.

Le parti socialiste obtient ensuite la majorité absolue à l'Assemblée nationale. C'est l'**alternance droite-gauche à la tête de l'Etat comme à l'Assemblée** (passage au pouvoir d'une majorité politique à une autre).

2) Des **réformes importantes** sont mises en place en 1981-1982 : **abolition de la peine de mort en 1981 ; loi de décentralisation du 2 mars 1982** ; réformes sociales : 5^{ème} semaine de congés payés (1982), semaine de travail à 39 heures,...) ; **réformes économiques** : politique de nationalisations (Rhône-Poulenc...).

B-Les difficultés de la gauche.

Depuis **1974**, la France est touchée par la **crise économique** : ralentissement de la croissance, hausse du chômage, accroissement de la pauvreté. La politique sociale de la gauche a augmenté le déficit budgétaire et n'a pas résolu les problèmes économiques.

A partir de 1983, les socialistes doivent donc appliquer une politique de rigueur (l'Etat réduit ses dépenses).

C-Les cohabitations. (Voir doc. ci-dessous, source manuel Belin 2003 3^e)

En **1986**, la droite remporte les élections législatives. Pour la première fois sous la Ve République, le Président de la République (François MITTERRAND) et la majorité des députés ne sont pas de la même tendance politique. Il choisit un Premier ministre de droite : **Jacques CHIRAC**. C'est la première **cohabitation**. Le gouvernement de droite mène une politique de privatisations (déf.p.285). **E. BALLADUR** dirige le second gouvernement de cohabitation sous la présidence de F. MITTERRAND (1993-1995).

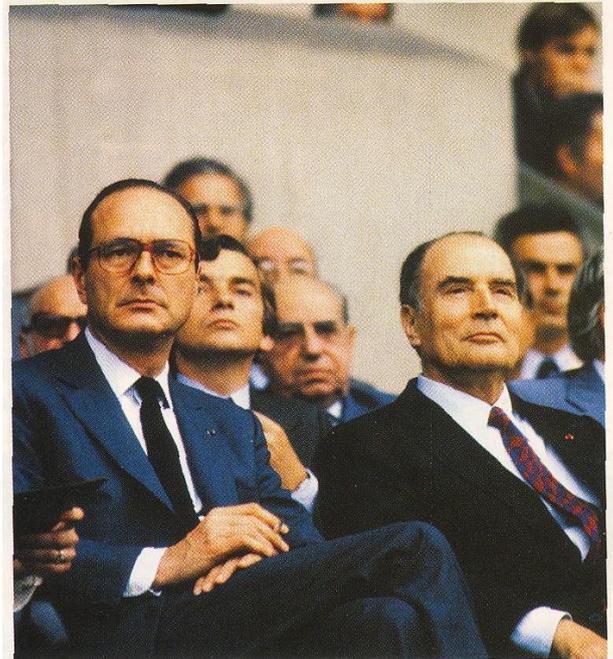
Mais les cohabitations ne provoquent pas de crise politique : les institutions de la République fonctionnent bien.

Conclusion :

-**Les années Chirac (1995-2007)** : en 1995, **Jacques CHIRAC** (candidat de droite) est élu à la présidence de la République. **Lionel JOSPIN** (parti socialiste) dirige **le gouvernement de cohabitation** de cette présidence (1997-2002). **J. CHIRAC** est réélu en 2002.

-En 2007, **Nicolas SARKOZY** (UMP : candidat de la droite) lui succède comme président de la République puis **François HOLLANDE** (parti socialiste) en 2012.

-En mai 2017, **Emmanuel MACRON** (mouvement « En Marche ») est élu à la présidence de la République.



6 François Mitterrand et Jacques Chirac, Premier ministre, lors de la première cohabitation (1986-1988).